

28^{Ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – Journal *Le Gaboteur*
Le 13 Octobre 2012
RAPPORT ANNUEL 2011-2012



Le Gaboteur



Rapport annuel

Période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

Sachant qu'un rapport annuel est « un document d'information et de communication qui rend compte de l'activité, de l'organisation et du fonctionnement d'une structure sur une période donnée », le présent rapport porte sur la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.





TABLE DES MATIÈRES

I.	ORDRE DU JOUR	3
II.	PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 22 OCTOBRE 2011	5
III.	RAPPORT DE LA VICE- PRÉSIDENTE	6
IV.	RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	8
V.	ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS (2011-2012).....	39
VI.	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (2012-2013).....	40



I. ORDRE DU JOUR



ORDRE DU JOUR

28^{ÈME} Assemblée générale annuelle

Le 13 octobre 2012

Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents
Saint-Jean. Terre-Neuve-et-Labrador.

1. Mot de bienvenue de la vice- présidente et ouverture de l'assemblée
2. Appel des membres
3. Élection d'une présidence d'assemblée
4. Élection d'un secrétariat d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Présentation et adoption du procès-verbal de la 27^{ÈME} assemblée générale annuelle de la corporation *Le Gaboteur inc.*
7. Présentation et adoption du rapport annuel de la vice-présidence
8. Présentation et adoption du rapport annuel de la direction
9. Présentation et adoption des états financiers vérifiés au 31 mars 2012
10. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année en cours.
11. Cotisation des membres
12. Amendements aux Statuts et règlements
13. Élections
 - 13.1 Nomination d'une présidence d'élections
 - 13.2 Nomination d'un secrétariat d'élections
 - 13.3 Dissolution du Conseil d'administration
 - 13.4 Mise en nomination
 - 13.4.1 Présidence
 - 13.4.2 Conseillers
 - 13.5 Nouveau Conseil d'administration pour 2012-2013.
14. Nomination de la firme comptable 2012 – 2013
15. Varia
16. Date et lieu de la 29^{ÈME} assemblée générale annuelle de la corporation *Le Gaboteur inc.*
17. Levée de l'assemblée



II. PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 22 OCTOBRE 2011

Voir le document intitulé : « Procès-verbal AGA 2011 – Le Gaboteur »



III. RAPPORT DE LA VICE- PRÉSIDENTE



L'année 2011-2012 fut un grand millésime ! C'est avec une très grande fierté que je vous présente ce rapport d'activités préparé par notre Direction générale.

Ce fut en effet une année exceptionnelle. Les qualités de gestionnaire de la Direction générale ont permis aux finances du Gaboteur de se refaire une santé. Certes des coupures importantes ont été nécessaires mais elles étaient appropriées voire inévitables pour assurer un futur durable.

De très belles initiatives ont vu le jour. Je pense notamment au partenariat avec le journal *The Telegram*, qui a indéniablement permis aux communautés francophones et acadiennes de la province de rayonner par son dynamisme et de bénéficier d'une plus grande visibilité auprès de la majorité anglophone. Une grande première et un vrai succès ! Mais des initiatives similaires aux impacts comparables ont été entreprises : chronique sur Radio Canada, partenariat avec le Réseau Santé et le Conseil scolaire francophone provincial, etc. Ce fut une année forte d'initiatives gagnantes !

Mais tout ceci n'aurait pu se faire sans le travail acharné de Monsieur Olivier Hémard qui a eu le courage d'entreprendre de grands changements d'ordre structurel, mais aussi opérationnel. Je félicite tout particulièrement son dévouement et ses belles initiatives.

Je remercie également les membres actuels du Conseil d'administration qui ont su prendre des décisions avisées afin d'assurer une orientation saine de l'organisme. Tout le Conseil d'administration se joint également à moi pour remercier notre bailleur de fonds Patrimoine Canadien.

J'espère que vous, les membres, continuerez à être satisfaits des prochaines éditions du seul journal francophone de terre-Neuve-et-Labrador.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Caron', is written over two horizontal blue lines.

Christophe Caron
Vice-président, Le Gaboteur



IV. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Contenu

- 1. Introduction**
- 2. Editions**
 - 2.1 Dates de publications 2011-2012
 - 2.2 Récapitulatif 2011-2012
 - 2.3 Accueil et réactions du public
 - 2.4 Réalisations
- 3. Abonnements**
- 4. Administratif**
 - 4.1 Fonds du Canada pour les périodiques
 - 4.2 Library and Archives Canada
 - 4.3 Assurance
 - 4.4 Banque RBC
 - 4.5 Demande d'augmentation de subvention
 - 4.6 Enregistrement du nouveau CA
 - 4.7 Statistique Canada
 - 4.8 Prix d'excellence de l'APF 2011
 - 4.9 Prix du 3 Juillet 1608
 - 4.10 Archives MUN
 - 4.11 Déclaration WHSCC (Workplace health safety and compensation commission)
 - 4.12 Demande de formulaire T4
 - 4.13 Changement d'organisme de vérification de la distribution (d'ODC vers CMAC)



- 4.14 Lettre d'appui « aide aux initiatives collectives » du Fonds du Canada pour les périodiques.
 - 4.15 Comité d'orientation aux affaires francophones (COAF).
 - 4.16 Société Nationale de l'Acadie - fin des échos de la grande Acadie
- 5. Ressources Humaines**
- 5.1 Départ de Karine Gaudreau
 - 5.2 Licenciement de Célia Quadjovie
 - 5.3 Démission de Catherine Fenwick
 - 5.4 Infographiste
 - 5.5 Pigistes
 - 5.6 Bénévoles
 - 5.7 Stagiaire
- 6. Comptabilité**
- 6.1 Conciliation bancaire
 - 6.2 TVH trimestrielle -
- 7. Gestion**
- 7.1 Frais non réguliers
 - 7.2 Loyer
 - 7.3 Sous-location
 - 7.4 Pigistes
- 8. Promotion**
- 8.1 Partenariats
 - 8.2 Représentation
 - 8.2.1 Humaines



8.2.2 Sur internet

8.2.3 Concours Jeunesse

8.3 Marketing

9. Projet spéciaux : cours de journalisme

10. Priorités à venir

11. États des finances

12. Remerciements



1. Introduction

L'année financière 2011-2012 fut sans doute un tournant dans la vie du seul journal francophone de Terre-Neuve-et-Labrador. Pourquoi? Tout simplement parce que votre bimensuel a dû, durant cette année, abandonner son système de fonctionnement pour en créer un autre qui soit plus en phase avec les réalités économiques, sociales et culturelles de la province.

Pour dresser un bref historique, l'année 2010-2011 a subi de plein fouet la crise économique. Pour réaliser des économies, le gouvernement a réduit de façon drastique ses budgets publicitaires et le journal en a directement subi les conséquences et a dû enregistrer un déficit de prêt de 18 000 \$ à la fin de l'exercice 2010-2011. Cet événement - qui n'était lié en rien à la qualité du journal (car tous les journaux du pays ont accusé une baisse de revenu non négligeable) - a montré que le Gaboteur était trop « dépendant » des annonces gouvernementales et qu'il devait donc modifier son système de fonctionnement (et surtout de diversifier ses sources de revenu).

C'est en ce sens que l'année 2011-2012 constitue un tournant pour le Gaboteur, car cette période a permis au conseil d'administration et à la direction de se poser beaucoup de questions et de prendre énormément d'initiatives afin de permettre à votre bimensuel d'être de nouveau en phase avec son environnement et son contexte actuel.

Je souhaite que le présent rapport vous permette de mesurer de façon claire et précise les changements opérés au sein du journal, et de constater que celui-ci est aujourd'hui viable et peut de nouveau regarder vers le futur sans angoisse.

Je vous souhaite donc une bonne lecture et une bonne Assemblée générale annuelle.

Olivier Hémond



2. Éditions

1. Dates de publications 2011-2012

<i>Vol.</i>	<i>No.</i>	<i>Dates de Publication</i>	<i>Dates limites pour la publicité Advertising Deadline</i>
27	12	18 AVRIL 2011	11 AVRIL 2011
27	13	2 MAI 2011	25 AVRIL 2011
27	14	16 MAI 2011	9 MAI 2011
27	15	30 MAI 2011	23 MAI 2011
27	16	13 JUIN 2011	6 JUIN 2011
27	17	27 JUIN 2011	20 JUIN 2011
27	18	11 JUILLET 2011	4 JUILLET 2011
27	19	22 AOÛT 2011	15 AOÛT 2011
27	20	5 SEPTEMBRE 2011	29 AOÛT 2011
27	21	19 SEPTEMBRE 2011	12 SEPTEMBRE 2011
28	01	3 OCTOBRE 2011	26 SEPTEMBRE 2011
28	02	17 OCTOBRE 2011	10 OCTOBRE 2011
28	03	7 NOVEMBRE 2011	31 OCTOBRE 2011
28	04	21 NOVEMBRE 2011	14 NOVEMBRE 2011
28	05	12 DÉCEMBRE 2011	5 DÉCEMBRE 2011
28	06	16 JANVIER 2012	9 JANVIER 2012
28	07	30 JANVIER 2012	23 JANVIER 2012
28	08	13 FÉVRIER 2012	6 FÉVRIER 2012
28	09	27 FEVRIER 2012	20 FÉVRIER 2012
28	10	12 MARS 2012	5 MARS 2012
28	11	26 MARS 2012	19 MARS 2012



2. Récapitulatif 2011-2012

De d'avril 2011 à mars 2012, *Le Gaboteur* a publié 21 éditions, selon la chronologie ci-après :

Numéro de l'édition	Date de l'édition	Titre de La Une	Nombre de pages
27.12	18 avril 2011	« Rafale FM, désormais en ondes»	20
27.13	2 mai 2011	« Budget 2011 – 485 millions de surplus en 2010-2011, plusieurs dépenses pour 2011-2012».	20
27.14	16 mai 2011	« Centre communautaire francophone à Cap Saint Georges : on agrandit ! »	20
27.15	30 mai 2011	« Jean-Sébastien MacAdam remporte le Prix du Gaboteur»	20
27.16	13 juin 2011	« Journée de la francophonie provinciale - Des célébrations un peu partout dans la province»	20
27.17	27 juin 2011	« Lancement de disque réussi pour l'artiste Sabrina Roberts»	20
27.18	11 juillet 2011	« La Côte-Ouest et le Labrador renflouent les rangs de la délégation TNL – La devise : Participer, c'est gagner!»	20
27.19	22 août 2011	«5e Jeux de la Francophonie Canadienne - La délégation de Terre-Neuve-et-Labrador gagne la médaille du cœur...»	20
27.20	5 septembre 2011	« Éditorial, caricature, jeux et dossier pour bien préparer la rentrée»	20
27.21	19 septembre 2011	« Le blogue devient une arme de francophonie massive»	20
28.01	3 octobre 2011	« Le seul journal francophone de Terre-Neuve-et-Labrador fête ses 27 ans»	20



28.02	17 octobre 2011	« Suite aux élections, les francophones de TNL ont soif de considération »	20
28.03	7 novembre 2011	« Nancy Boutin - Le rayon de soleil francophone de Happy Valley-Goose Bay»	20
28.04	21 novembre 2011	« Un long combat pour un beau projet - Projet de centre de soins de santé primaire bilingue main »	20
28.05	12 décembre 2011	« Les francophones ont défilé sur leur char allégorique »	20
28.06	16 janvier 2012	« Quand les provinces de l'Atlantique partent - À la conquête du savoir»	20
28.07	30 janvier 2012	« L'artiste francophone Mathew Parnell remporte deux trophées.»	20
28.08	13 février 2012	« Michel Genest Le directeur général du CSFP prend sa retraite.»	20
28.09	27 février 2012	« Une rencontre pour améliorer l'immigration et la rétention des francophones.»	20
28.10	12 mars 2012	« Le Centre des Grands-Vents reçoit Radio-Canada»	20
28.11	26 mars 2012	« Le Gaboteur vous ouvre les portes de la ville du Nord-Ouest de la province»	20

3. Accueil et réactions du public

Que ce soit par voie orale, par courrier postal ou via Internet, les lecteurs du Gaboteur se sont manifestés pour exprimer leur satisfaction à la lecture de notre journal. Leurs appréciations et félicitations ont ainsi conforté la rédaction dans sa volonté de persévérer dans le sens d'une recherche constante de qualité journalistique.

À cet égard, il convient de souligner les progrès réalisés au cours de l'année 2011-2012 en matière de qualité de l'information et d'amélioration de la mise en page. Ces progrès ont été largement salués par les lecteurs, à travers des commentaires qui témoignent de leur fierté de retrouver dans leur journal le reflet de la vie des communautés francophones de TNL.

65, chemin Ridge • St. John's NL A1B 4P5

☎ (709) 753-9585 • 1-866-865-7940 ✉ (709) 753-9586 • www.gaboteur.ca



En juillet 2012, Le Gaboteur a par ailleurs été récompensé par l'Association de la presse francophone, qui lui a décerné une première mention pour « la qualité du français », et une deuxième mention pour « son engagement communautaire ».

4. Réalisations

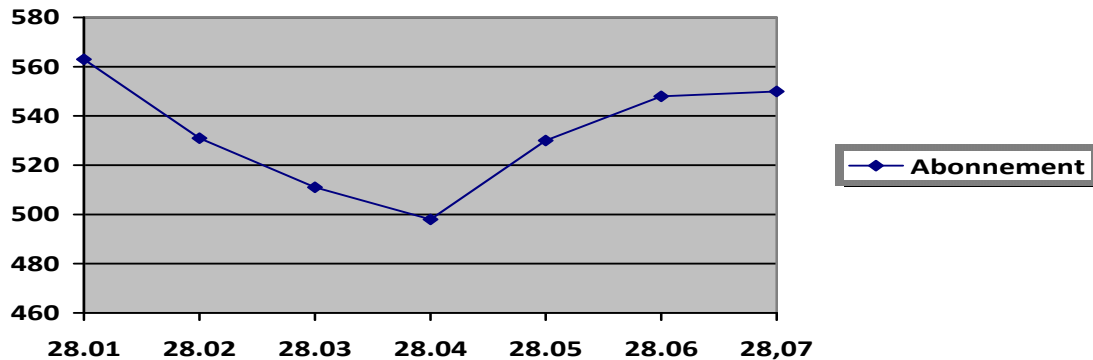
Durant l'année financière allant d'avril 2011 à mars 2012, le journal a subi des modifications de mises en page visant à rendre sa lecture plus agréable et plus facile, et ce quel que soit le niveau de français de son lecteur.

- les éditions comportent toutes 20 pages, ce qui permet d'y ajouter des sections diversifiées (les sections sont : la une, éditorial, Labrador, Avalon, Côte-Ouest, focus, actualités, capsule santé et capsule culinaire, vie pratique, section jeunesse, les jeux)
- structure plus claire du journal et meilleure division : les derniers numéros ont vu : s'éclaircir les illustrations, la mise en place de cadres de légendes et le respect d'une ligne graphique commune à toutes les pages (titres, sous-titres et intertitres)
- plus de diversité dans les articles avec notamment une séparation des communautés de Labrador-City et de Happy Valley-Goose Bay
- les éditions ont maintenant quatre pages en couleur
- changements apportés dans la police et certains caractères (4 colonnes pour toute l'édition)
- amélioration visuelle de la Une avec de grandes photos, un sommaire, les grands titres développés en régions, un aperçu du focus, plus de couleurs et des bandeaux de haut de page (pour la Une) contenant des paysages de Terre-Neuve-et-Labrador

Ces changements ont eu principalement pour objectif de moderniser la mise en page de façon à la rendre plus attrayante, plus engageante et plus professionnelle, mais aussi de retourner à la vocation réelle du journal : être « un journal communautaire », c'est-à-dire contenant beaucoup plus de nouvelles de nos communautés et d'actualités dans les domaines et sur les sujets qui intéressent leurs habitants.



3. Abonnements



Après une chute des abonnements, liée en partie au remplacement des abonnements de l'AFL et de l'ARCO, la tendance est de nouveau à la hausse grâce à un gros travail de la direction sur les lieux publics et auprès des écoles d'immersion.

L'équipe du Gaboteur s'assure d'envoyer à chaque abonné un avis de renouvellement environ un ou deux mois avant la fin de son abonnement. De plus, un travail a été entrepris auprès des anciens abonnés qui avaient rompu, pour des raisons diverses, leur rapport avec le journal. Le formulaire envoyé aux anciens abonnés s'intitule « Vous nous manquez ». Nous continuons d'envoyer ces formulaires afin de récupérer quelques abonnés et de connaître les raisons pour lesquelles certains n'ont pas renouvelé.

Tous ces efforts visant à développer le nombre d'abonnements se poursuivent et le flux tend à augmenter graduellement. À peu près tous les abonnés renouvellent leur abonnement, et de nouveaux abonnés sont venus remplacer les anciens. Certes il existe toujours une marge fluctuante, entre autres du fait que les écoles, qui sont nos plus gros clients, tardent parfois à renouveler leur abonnement (ainsi par exemple, pour une seule école qui n'a pas renouvelé à temps, cela peut faire varier de 50 le nombre de copies...)



4. Administratif

1. *Fonds du Canada pour les périodiques 2011-2012.*

L'aide gouvernementale aux périodiques était de 1 038 \$ pour l'année 2011-2012. Concernant l'année en cours, le document de demande de subvention a été reçu, complété et retourné. Le délai de traitement étant assez long, la réponse devrait être connue vers le mois de septembre 2012. (NDLR : le chèque vient de nous parvenir et le journal bénéficie d'une aide valorisée de 2 000 \$, doublant ainsi la subvention de l'année 2011-2012).

2. *Library and Archives Canada*

Suite à un audit effectué en interne, les responsables de Library and Archives Canada ont constaté qu'il leur manquait deux exemplaires d'une édition du *Gaboteur* de 2009. L'archivage de toutes les éditions du journal étant obligatoire pour toutes les publications canadiennes, l'erreur a été corrigée par l'envoi des éditions manquantes. La direction a saisi l'opportunité de ce contact pour inviter Library and Archives Canada à renouveler son abonnement (2 copies).

3. *Assurance*

La police d'assurance pour les éditeurs de contenu de multimédia a été renouvelée pour la période 2012-2013 (2 500 \$). Cette assurance est destinée à couvrir les employés et le conseil d'administration du *Gaboteur* sur le plan juridique (plaintes, plagiat, etc.)

La seconde police d'assurance couvrant le matériel, les locaux et les activités professionnelles des employés (déplacements par exemple) a elle aussi été renouvelée (2 000 \$) pour l'année 2012-2013.

4. *Banque RBC*

Notre conseillère bancaire Deanna Cole a été gravement malade et mise en arrêt maladie pour une durée indéterminée. La carte de crédit est donc encore au nom de Karine Gaudreau. Par ailleurs, il faudra retourner à la banque de Water Street pour valider administrativement le nouveau conseil d'administration.

5. *Demande d'augmentation de subvention*

En novembre dernier et sur les conseils de Jim Prowse (agent de Patrimoine Canada) que nous avons rencontré à ce sujet, nous avons sollicité le soutien des organismes francophones en vue de l'obtention d'une augmentation de notre subvention, qui pour rappel est d'un montant de



70 000 \$. Les présidents et directeurs de ces organismes ont alors, par courrier préparé par nos soins, appuyé notre demande. Par ailleurs et pour compléter notre démarche, la direction s'est présentée le 3 décembre 2011 devant le Comité d'évaluation et de recommandation pour expliquer les raisons qui ont conduit à formuler cette demande et en argumenter le bien-fondé. En date du 19 janvier 2012, M. Jim Prowse nous a adressé par courriel une réponse négative, motivée par le fait que l'attribution d'une bonification du financement à la programmation annuelle du Gaboteur serait « inéquitable » vis-à-vis des autres organismes.

6. Enregistrement du nouveau CA.

Suite à la dernière Assemblée générale annuelle du Gaboteur, la composition du conseil d'administration a été légèrement modifiée : Harold Boyd Chislett et Martine Fillon ont été remplacés par Christophe Caron et Sylvie Stuyvers. Conformément à l'obligation légale, la direction a déclaré ces changements en janvier 2012 auprès de l'Office d'enregistrement des entreprises de Saint-Jean.

7. Statistique Canada

Au mois de décembre 2012, nous avons répondu à une vaste étude réalisée par Statistique Canada sur le sujet de « l'emploi au Canada ». Cette étude a pour but de déterminer, de façon très précise, les besoins de la province en matière de main d'œuvre. Depuis, nous devons remplir, chaque mois, un formulaire afin de rendre compte de nos possibilités d'embauche.

8. Prix d'excellence de l'APF 2011.

Comme tous les ans, le Gaboteur a concouru pour le Prix d'excellence de l'Association de la presse francophone 2012. Le Gala des prix d'excellence de l'Association de la presse francophone a eu lieu le 6 juillet 2012. Au mois de janvier et février 2012, nous avons réalisé plusieurs dossiers de candidature (voir la liste ci-dessous) afin d'essayer de décrocher un maximum de prix.

- Prix d'excellence générale
- Prix d'excellence générale pour la qualité du français
- Prix d'excellence générale pour la qualité graphique
- Prix d'excellence générale pour la présence publicitaire dans le journal
- Prix d'excellence générale pour la rédaction journalistique
- Meilleur article d'intérêt communautaire



- Meilleur article sur l'économie
- Meilleure annonce fabriquée maison
- Éditorial de l'année
- « Une » de l'année
- Meilleure couverture d'un événement
- Prix de l'engagement communautaire

9. Prix du 3 Juillet 1608

La direction a posé (au mois de novembre 2011) sa candidature pour le Prix du 3 Juillet 1608 valorisant la mise en place d'une « page en français » dans un quotidien anglophone. Pour rappel, cette distinction rend hommage à un organisme œuvrant en Amérique du Nord et qui, avec « persévérance, vitalité et dynamisme, a rendu des services exceptionnels à une collectivité de langue française et à l'ensemble de la francophonie nord-américaine ». En mars 2012, nous avons reçu un avis favorable concernant notre dossier de candidature. Affaire à suivre...

10. Archives MUN.

La direction a fait parvenir à la responsable des archives de l'Université Memorial toutes les éditions du volume 27. Très prochainement, les éditions seront donc consultables en ligne directement sur le site de l'université ou en passant par le lien créé spécialement à cet effet sur le site du Gaboteur.

11. Déclaration WHSCC (*Workplace Health Safety and Compensation Commission*)

Le 22 Janvier 2012, la direction a procédé à sa déclaration annuelle des salaires versés pour l'année 2011 auprès de la WHSCC.

12. Demande de formulaire T4

Afin de déclarer le bilan comptable annuel de l'année financière 2011-2012, mais aussi à l'intention des personnes qui ont travaillé pour le journal durant l'année 2011, le journal a fait une demande de formulaires T4 (individuel et global) auprès de Nebs Payweb, entreprise en charge pour Le Gaboteur de la gestion des salaires. Après réception, ces documents ont été traités puis adressés respectivement à qui de droit. Copie a été archivée au journal.



13. Changement d'organisme de vérification de la distribution (d'ODC vers CMAC).

L'Office de la distribution certifiée (ODC) n'ayant pas renouvelé son contrat avec l'Association de la presse francophone (et par conséquent avec ses journaux membres), le journal s'est trouvé dans l'obligation de rechercher le plus rapidement possible une solution pour pouvoir continuer à recevoir des annonces d'organismes gouvernementaux (la loi exige d'avoir la certification de l'un des 5 organismes de certification existants pour pouvoir recevoir et publier des annonces). Suite à une discussion entre l'APF et ses journaux membres, un nouveau partenariat a été trouvé avec Canadian Media Circulation Audit (CMCA). Pour valider cette entente et obtenir le logo de certification, Le Gaboteur a réalisé deux audits : le premier par un vérificateur indépendant et le second directement par les membres de CMCA.

- Audit réalisé sur la période d'octobre à décembre 2011

Le premier audit s'est concentré sur les publications datées d'octobre, novembre et décembre 2011. Cet audit a nécessité un travail considérable de la part de la direction du journal pour retrouver et scanner plus de 200 documents (factures, abonnements, preuves d'impressions, pages, etc.). Ceux-ci ont alors été envoyés au vérificateur indépendant qui, après avoir procédé à des échantillonnages aléatoires afin de valider le sérieux de la distribution du journal et posé une série de dernières questions, a donné son « feu vert » à CMCA pour la réalisation du second audit.

- Audit réalisé sur la période de janvier à mars 2012

Le second audit a porté sur les mois de janvier, février et mars 2012. Encore une fois, la direction du journal a dû fournir plus d'une centaine de documents et remplir 6 formulaires afin de prouver son intégrité et sa bonne foi. Après un dernier entretien téléphonique, Le Gaboteur a finalement obtenu le « précieux » logo (qui figure désormais dans l'ours) et est devenu officiellement membre de CMCA.

Selon Francis Potié, directeur général de l'APF et avec qui la direction s'est entretenue à ce sujet, il s'avère que Le Gaboteur est le premier journal de l'association à obtenir l'affiliation. De plus, le coût de l'abonnement au service de vérification va légèrement diminuer, passant de 1 200 \$ (avec l'ODC) à 800 \$ (avec CMCA). Toutefois, les services seront plus difficiles d'accès et plus restreints : l'ODC avait en effet l'avantage d'être en langue française (ce qui n'est pas le cas de CMCA), et un simple enregistrement par Internet suffisait à valider une parution, alors qu'avec CMCA nous devons remplir 3 formulaires papiers à chaque parution.

Si ces deux audits ont occasionné un surcroît de travail – qui n'était pas prévu – pour la direction, le temps investi constitue néanmoins un mal pour un bien, car à présent, le journal étant fraîchement certifié, le prochain audit ne devrait avoir lieu que d'ici 12 à 18 mois.



14. Lettre d'appui pour un projet « aide aux initiatives collectives » du Fonds du Canada pour les périodiques.

Le 13 mars 2012, le bureau national (APF) a déposé une demande de subvention pour un projet au programme « aide aux initiatives collectives » du Fonds du Canada pour les périodiques.

Les grandes lignes du projet sont : de l'aide financière offerte aux membres pour leur permettre de développer leur site Internet ; un accès à un « stratège web » pour que les journaux fassent leur choix en connaissance de cause ; une recherche/appeal de soumission pour une maison de représentation publicitaire spécialiste du Web (pour les membres) ; de l'argent pour développer le matériel de marketing pour les sites Internet des membres.

Désireux de soutenir cette initiative qui, si elle voit le jour, serait d'une grande aide pour l'amélioration des conditions de vie des journaux francophones membres de l'APF, Le Gaboteur a rédigé et signé une lettre d'appui à ce projet (à la demande du directeur de l'APF) afin de permettre au dossier d'avoir un peu plus de crédibilité et par conséquent plus de chances d'aboutir.

15. Comité d'orientation aux affaires francophones (COAF)

Le 9 mars 2012, la direction du journal a participé au Comité d'orientation aux affaires francophones organisé par Patrimoine Canadien et qui s'est déroulé dans les bureaux des services en français. Ce comité devait présenter la « Loi sur les langues officielles – Partie VII, Mesures positives » – afin de préparer les organismes francophones à la réunion du 22 mars 2012 qui rassemblait 17 coordonnateurs des langues officielles et qui devait promouvoir la notion de « Mesures positives ». N'ayant pas pu se rendre à cette réunion du 22 mars 2012, la direction a demandé à sa présidente de représenter le journal lors de cette manifestation.

16. Société nationale de l'Acadie - fin des « Échos de la grande Acadie »

Une audioconférence a eu lieu le 22 mars 2012, regroupant le directeur des communications de la SNA et les journaux francophones liés à la publication des « Échos de la grande Acadie ». Depuis 5 ans maintenant, les journaux fournissaient des articles au service communication de la SNA, qui réalisait par la suite une capsule d'actualité intitulée « Les échos de la grande Acadie ».

De nombreuses rédactions avaient cessé de publier cette capsule dans leurs journaux, préférant garder l'espace pour annoncer des partenariats économiques ou pour des publicités (les deux étant plus lucratifs). La capsule est donc devenue, avec le temps, une « astuce de remplissage » qui représentait beaucoup de travail pour finalement pas grand-chose.

Suite à cette audioconférence, les journaux et la SNA ont donc décidé de mettre fin aux « Échos » dans leur version papier, mais d'insérer une petite publicité dans leurs futures parutions afin



d'annoncer la publication de ces nouvelles de l'Acadie sur leurs sites Internet respectifs. Cette démarche permet de garder le savoir-faire, de ne pas arrêter cette chronique qui s'avère intéressante et de qualité, de ne plus occuper un très large espace dans la version papier de chaque journal et d'ajouter une plus-value à chaque site Internet.

Un suivi va être réalisé par la SNA afin de voir si ce nouveau système de fonctionnement attire les lecteurs.



5. Ressources humaines

1. *Départ de Karine Gaudreau*

Le 21 juillet 2011, Karine Gaudreau a quitté ses fonctions de directrice générale et de rédactrice en chef du journal. Une offre d'emploi a donc été diffusée et, après recrutement du conseil d'administration, Olivier Hemard a été nommé à ce poste. Entré en fonctions le 21 juillet 2011, Olivier Hemard a occupé le poste de directeur général et de rédacteur en chef jusqu'au 21 septembre 2012.

2. *Licenciement de Célia Quadjovie*

Le licenciement pour raisons économiques de Célia Quadjovie (chargée de production) a pris effet le 31 octobre 2011. Ses tâches d'infographie sont désormais sous-traitées au Québec par l'agence Libelgrafik. Ses autres fonctions (abonnements, mise en ligne, gestion et création des publicités) sont désormais réparties entre la direction et l'agence marketing Lignes Agates.

3. *Démission de Catherine Fenwick*

Mme Catherine Fenwick, salariée à temps partiel au titre de journaliste, a démissionné le 17 octobre 2011. En effet, son emploi du temps ne lui permettait plus d'écrire pour le journal. Elle propose cependant quelques piges de temps à autres pour alimenter le journal. Après une longue recherche, elle a été remplacée par Marika Dostie. Celle-ci, pour des raisons économiques, garde un statut de pigiste.

4. *Infographiste*

L'édition numéro 28.03 du 7 novembre 2011 est la première réalisée par la société Libergrafik (Lisane Côté). La direction est satisfaite de la relation établie avec cette société. Le gain de temps permet d'augmenter notre zone de chalandise et d'accepter (comme prévu) des publicités supplémentaires. La direction a remis à la société Libergrafik un DVD, fourni par l'Association de la presse francophone, pour lui permettre d'intégrer certains principes de la mise en page d'un journal. Des changements ont donc été opérés, visant à rendre le journal plus lisible et plus homogène. La mise en page a donc ainsi subi quelques changements :

- La mise en page des sujets se fait maintenant de manière uniforme sur quatre colonnes.
- Les sujets traités se composent d'un titre, d'un sous-titre et d'un « lead » (introduction résumant l'article en gras) ; leur taille a été réduite (sauf pour la « une » et le focus) afin de ne donner que les informations essentielles.



- La police (type et taille) est maintenant la même sur toutes les pages (hors capsules et pages spéciales).

- Les photos sont toutes légendées.

De plus, sa qualité de travail fourni pour *Le Gaboteur* ayant été appréciée, la société Libelgrafik s'est vue proposer de travailler pour le Réseau Santé de la FFTNL et pour le Service Immigration. Signe que le savoir-faire de ce sous-traitant est reconnu par la communauté.

5. *Pigistes*

Marika Dostie a remplacé Catherine Fenwick pour couvrir la zone Côte-Ouest. Taous Fezoui et Zoé Desilets représentent la communauté de Happy Valley-Goose Bay. Véronique Dumais quant à elle couvre la communauté de Labrador City.

6. *Bénévoles*

Sylvie Stuyvers nous envoie tous les 15 jours sa chronique gastronomique. Krystin Pellerin (dont les contributions pour *Le Gaboteur* suscitent énormément de retours positifs) essaye d'écrire régulièrement des textes basés sur la notion de francophonie. Colin Taylor, jeune étudiant francophile, a lui aussi couvert quelques événements (notamment des concerts) dans la capitale provinciale. Sandra Fortin enfin, dont les premiers textes ont été très appréciés, va continuer à nous envoyer des « moments de vie ». Une demande a été faite auprès de l'Université Memorial afin d'essayer de trouver de jeunes étudiants bénévoles susceptibles d'écrire des sujets concernant la vie étudiante francophone de St-Jean.

7. *Stagiaires*

La collaboration de Georges-Étienne Dalton a pris fin depuis l'édition du 28.04, son nom a donc été retiré de l'ours et ses chroniques « santé » ont été remplacées par celles du Service Santé du gouvernement canadien.

Lorène Bréhin de l'IUT du Limousin et étudiante en communication a effectué son stage au *Gaboteur* du 26/03/2012 au 15/06/2012. Comme convenu avec ses professeurs, son stage a visé trois missions : la recherche d'actualités et l'écriture d'articles (environ 10 articles rédigés), la mise en place d'un système de communication qui avait pour but d'élargir nos abonnements vers les lieux publics (débouchant notamment sur une meilleure visibilité sur les médias sociaux et sur un partenariat avec Air St-Pierre), et enfin la recherche d'une agence marketing pour promouvoir nos pages localement.



6. Comptabilité

1. Conciliation bancaire

Après réajustement des comptes sur le logiciel simple comptable avec les données de notre cabinet (au mois de septembre), les conciliations présentent un écart positif « normal » de 50,67 \$.

2. TVH trimestriel

- Rapport de TVH trimestriel au 14 juillet 2011 (pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2012). Le montant de THH dû pour le trimestre est de 428,35 \$
- Rapport de TVH trimestriel au 30 octobre 2011 (pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2012). Le montant de THH dû pour le trimestre est de 428,35 \$
- Rapport de TVH trimestriel au 30 janvier 2012 (pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2011). Le montant de TVH dû pour le trimestre est de 1 172 \$.
- Rapport de TVH trimestriel au 13 avril 2012 (pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2012). Le montant de TVH dû et payé pour le trimestre est de 2 299,05 \$.



7. Gestion

1. *Frais non réguliers.*

Outre ses frais de production réguliers, le journal a dû faire face à des frais supplémentaires au cours de l'année :

- Frais de comptabilité : 4 800 \$ (sans la vérification)
- Assurances : deux polices d'assurances : 4 500 \$

2. *Loyer*

Le prix du loyer de la suite 254 (incluant les trois bureaux, la salle d'archives et le couloir d'accueil a été augmenté de 5 % le 1^{er} avril 2012 pour atteindre la somme de 891,30 \$ (sans les charges), contre 848,85 \$ (sans les charges) l'année dernière. Sur un an, cette hausse se traduira par une réduction des finances du journal de 500 \$.

3. *Tarifs publicitaires 2012-2013*

Comme à chaque année, le prix des annonces publicitaires a subi une augmentation. Les publicités nationales et locales sont passées à 1,30 \$/ligne agate (contre 1,25 \$/ligne agate auparavant). En ce qui concerne le tarif des annonces publicitaires pour les organismes francophones, celui-ci a lui aussi augmenté, pour passer à 0,80\$/ligne agate. De plus, afin de continuer à développer les annonces sur son site Internet, les prix des annonces « web » n'ont pas augmenté.



8. Promotion

1. Partenariats

- Rocket Bakery : Un partenariat a vu le jour entre la boutique de vente de produits alimentaires Rocket Bakery et Le Gaboteur. Durant quatre mois, le journal propose une publicité sur sa version papier (au bas de la chronique culinaire) et sur son site Internet (toujours au bas de la chronique culinaire). En contrepartie, le journal sera proposé à la lecture (gratuitement dans les espaces détente et de restauration dédiés) dans les deux lieux de vente de l'enseigne (une boutique sur Georges Street et une autre au YMCA).

- Réseau santé : le journal possède une page exclusivement consacrée à la santé et composée de deux éléments :

- D'une part un article original rédigé par Debbie Miller qui traite des conditions de vie liées à la santé dans la province. À cet effet, Debbie Miller réalise des entrevues, des investigations et recherches d'informations. Totalement bilingue, elle peut rencontrer des professionnels de la santé et traduire leurs propos afin de renseigner nos lecteurs sur les problèmes de santé spécifiques de la province (tel le diabète ou les carences en vitamine D).
- D'autre part la « Capsule santé », directement tirée du site de l'organisme d'État « Santé Canada ». Elle a pour but d'informer les lecteurs, de façon beaucoup plus généraliste, sur les actions de l'organisme.

- CSFP - Le Conseil scolaire francophone provincial (par l'intermédiaire de Jacinthe Tremblay, son agente de communication) et Le Gaboteur ont mis en place une capsule intitulée « Dans les écoles du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador ». Celle-ci a pour but de mettre en avant les initiatives du Conseil scolaire ou de l'une des écoles francophones. La direction pense que cette capsule sert de complément aux différents articles du journal (distribué, pour rappel, à plus de 30 % dans les écoles francophones de la province).

- The Telegram - La « page en français » est publiée tous les jeudis et propose chaque fois deux articles en langue française traitant de sujets d'actualités. Un contrat a été signé validant la période d'essai entre les deux journaux.

- Radio-Canada - Tous les jeudis matin, la direction a réalisé une chronique d'actualité dans l'émission de Stéphane Côté.



- Radio CFIM - Partenariat radiophonique mis en place avec la radio des Îles de La Madeleine au Québec (diffusée dans les provinces atlantiques). La chronique de 15 minutes est maintenant diffusée toutes les semaines et traite d'un sujet d'actualité choisi par Le Gaboteur.

- Al Brisson - Proposant un service bilingue, il a reconduit la publication de sa publicité pour une année supplémentaire dans Le Gaboteur.

- ACFSJ - Un partenariat a été négocié avec l'Association francophone de Saint-Jean afin de promouvoir à l'année le service d'accès à Internet.

- Bureau des services en français - Partenariat renouvelé au mois de janvier pour un « package » publicitaire portant sur une publicité papier et Internet.

- Zigzag - Notre accord avec ce site spécialisé dans la francophonie nous permet de proposer des sujets intéressants qui sortent de l'ordinaire, à titre totalement gratuit.

- Air Saint-Pierre - La direction de la compagnie aérienne s'est montrée très intéressée par la perspective de compléter son offre de « divertissement » par un journal francophone sur ses navettes à destination de la province. Le Gaboteur profite des éditions de calibrage fournies par son imprimeur afin de les fournir à la compagnie. Le journal se retrouve ainsi sur tous les vols de la compagnie ainsi que sur son guichet à l'aéroport de Saint-Jean.

- le Doyen : Double partenariat avec cet entrepreneur créateur de pâtisseries. Le premier consiste à faire voir et à vendre le journal sur les différents marchés où le Doyen est présent. Le second est un abonnement à l'année pour une publicité dans les colonnes du Gaboteur.

2. Représentation

1. Humaines

En plus des nombreuses représentations lors d'événements communautaires, régionaux et provinciaux dans les trois régions francophones de la province, Le Gaboteur était présent lors des événements suivants :

Salon Orientation carrière 2012 : Le vendredi 3 février 2012 s'est tenu au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents, ainsi qu'au Marine Institute, le « Salon Orientation & Carrière » – point d'orgue des « Journées Orientation & Carrière » qui se déroulaient du 1er au 3 février dans toute la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Ce salon a accueilli – selon les organisateurs – environ 900 personnes venues s'informer auprès d'une centaine d'exposants répartis sur plus de 60 kiosques, sur les opportunités de carrières pour les personnes bilingues. En plus de couvrir l'événement, Le Gaboteur a tenu un kiosque afin de proposer aux professeurs de langue des



écoles d'immersion présentes de découvrir le journal et, pourquoi pas, de l'utiliser dans leurs classes à l'aide de la trousse pédagogique.

Émissions « le Réveil » en direct du Centre des grands-vents : Le Gaboteur a été, lors de la venue de toute l'équipe du « Réveil », le lien entre la communauté francophone et les animateurs de Radio-Canada. En effet, l'équipe du journal a non seulement réalisé 6 chroniques sur deux jours (visant à promouvoir au mieux le journal), mais elle a également aidé à l'organisation des deux émissions et a contribué à introduire et à promouvoir les activités de chacun.

Forum 2012 du « Français pour l'avenir » : Le Forum 2012 de l'organisme francophone « Le Français pour l'avenir » s'est tenu au Centre Bruneau de l'Université Memorial de Saint-Jean. Organisé une fois par an, ce forum vise à permettre à des élèves du secondaire de toute la région d'Avalon de se rassembler pour passer une journée en français. Cette année, il a regroupé environ 300 élèves de douze écoles différentes qui ont pu assister à différentes activités telles que des discours, des ateliers ou encore un spectacle. Le Gaboteur – qui lors de ce forum avait son propre atelier – a tout d'abord présenté la francophonie de Terre-Neuve-et-Labrador et les organismes francophones de la province, a enchaîné avec une présentation du journal et, pour finir, a organisé des jeux tirés de la trousse pédagogique. Chaque élève et chaque professeur sont ainsi repartis avec un exemplaire du journal dans leur sac.

Congrès de l'APF 2011 : Le Gaboteur avait un représentant (Danielle Morin) lors du Congrès de l'APF 2011. Au programme étaient prévus l'Assemblée générale annuelle de l'Association de la presse francophone, le gala de l'APF et des forums de discussions centrés sur les conditions et sur l'avenir de la presse francophone au Canada.

Par ailleurs, grâce à la présence de pigistes, de bénévoles ou de membres d'organismes, le journal avait une « présence indirecte » lors d'événements importants comme :

- Les Jeux de l'Acadie (grâce à Christophe Marmouche)
- Sur la Côte-Ouest pour les deux festivals d'été (grâce à Catherine Fenwick)
- Les Jeux de la francophonie canadienne (grâce à Georges-Étienne Dalton)
- Au Labrador pour les Jeux franco-labradoriens (grâce à Véronique Dumais et Karina Lamontagne)

Enfin, afin de mettre l'organisme en valeur, l'équipe du Gaboteur a fait son maximum pour essayer d'assurer une présence à un maximum d'occasions.

2. Sur internet



Le site Web www.gaboteur.ca : Ce site permet aux internautes, entre autres, de s'abonner en ligne, de consulter certaines des nouvelles du Gaboteur, des vidéos en ligne, de cliquer sur le lien qui renvoie vers toutes les archives du Gaboteur (MUN collections), de réagir à des nouvelles, de changer leurs coordonnées en ligne, etc. Nous avons comptabilisé environ 20 000 visites sur le site l'an dernier et plus de 45 000 pages du site ont été consultées par les internautes. Plusieurs réagissent aux nouvelles qui y apparaissent. Certains s'abonnent à partir du site. De plus, certains clients achètent de la publicité en ligne, ce qui nous permet d'augmenter et de diversifier nos revenus.

Le portail francophone www.francotnl.ca : Le portail est la porte ouverte sur la francophonie provinciale et offre au journal sa propre interface. Sur cette section, le journal publie ses grandes nouvelles, ses photos, la une de chacune de ses éditions, ses annonces ou ses offres d'emploi.

Le site des archives provinciales de l'Université Memorial de Saint-Jean : <http://collections.mun.ca>. En 2008-2009, l'ancien directeur-rédacteur du journal s'est assuré que toutes les éditions du journal depuis 1984 jusqu'à 2004, qui étaient auparavant sous format papier, soient disponibles et accessibles sur Internet, grâce au projet de numérisation des archives de l'Université Memorial de Saint-Jean – Projet DAI (Digital Archive Initiative). En 2009-2010, les éditions de 2005 à 2009 y ont également été intégrées. Les éditions de 2010-2011 sont maintenant disponibles.

Une page « adeptes du Gaboteur » sur Facebook : Cette page vise à réunir les membres, les abonnés et les potentiels autres intéressés ou lecteurs du journal. Elle est disponible pour tous les abonnés de Facebook et tous peuvent devenir des adeptes du Gaboteur. Le but de la page d'adeptes est de créer ainsi une autre interface visant non seulement à communiquer plus facilement et plus rapidement avec les membres ou les abonnés de notre journal, mais aussi à partager avec eux les nouvelles et tous les articles mis en ligne sur le site Web du Gaboteur.

Le Gaboteur est maintenant mis en valeur sur Twitter et Google + : Ces réseaux sociaux nous permettent de communiquer les nouvelles du Gaboteur plus rapidement et plus largement à nos contacts, et à un plus grand nombre de personnes à la fois.

Le site Web de l'Association de la presse francophone : www.apf.ca et leur site de nouvelles www.francompresse.ca

3. Concours Jeunesse



Afin d'essayer d'intéresser et de promouvoir la lecture du journal par les plus jeunes. Tous les 6 mois (en février et en septembre), nous désignons (comme depuis de nombreuses années) nos grands gagnants du concours jeunesse. Les prix sont un chèque de 75 \$ pour le gagnant le plus âgé (11 ans et plus) et un lot de plusieurs cadeaux (billets de cinéma, DVD, etc..) pour le plus petit (11 ans et moins). Des articles spéciaux ont d'ailleurs été publiés afin de mettre en vedette les gagnants, et aussi pour inciter les autres enfants à participer au concours.

3. Marketing

Afin d'augmenter le chiffre d'affaires du journal, la direction a eu l'idée d'essayer de trouver une agence marketing installée dans la province qui puisse se charger de lui trouver des annonceurs locaux. Il s'est avéré que les gains estimés, payés à la commission, sont apparus trop faibles pour intéresser une agence de professionnels. Le Gaboteur a donc fait part de son idée à des personnes désireuses de travailler comme pigistes et susceptibles d'accueillir favorablement cette opportunité pour compléter leurs revenus. Le principe consiste à reverser une commission de 20 % sur chaque contrat (web ou papier). La direction espère qu'un futur partenariat permettra d'augmenter le chiffre d'affaires généré par les annonces locales, afin de compenser la baisse des recettes publicitaires au niveau national. Pour le moment, personne n'a été trouvé.



9. Projets spéciaux : Cours de journalisme

Le projet intitulé « Formation en journalisme pour Le Gaboteur » entre dans le cadre du Programme de coopération intergouvernementale entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Cofinancée par le Ministère de l'innovation (INTRD) et le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC), cette formation s'est tenue les 27, 28 et 29 mars 2012 au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents dans la ville de Saint-Jean.

Financé à parts égales par les deux services gouvernementaux (2 875 \$ chacun), le projet est aujourd'hui clos. En effet, suite à l'envoi d'un rapport précisant les activités réalisées et les dépenses occasionnées (avec facture) durant cette formation, les deux services gouvernementaux ont remboursé le journal.

Cette formation a été organisée par Yvan Noé Girouard de l'AMECQ. Elle a été suivie par 9 personnes (dont notre stagiaire). En effet, la direction avait demandé à tous les DG des organismes de proposer cette formation à leurs employés. De plus, certains bénévoles du journal ont fait part de leur souhait d'y participer. Le programme fut le suivant : le 27 mars, discussion entre le formateur et la direction au sujet de « la structure et le fonctionnement d'un journal communautaire » ; et la journée du 28 mars a été consacrée à un « Atelier d'écriture journalistique » qui a notamment fait l'objet d'un article dans l'édition 28.13. Cette formation a également servi à améliorer, pour l'avenir, la qualité du journal, notamment en ce qui concerne l'écriture des articles et la mise en page.



10. Priorités à venir

Nous jonglons actuellement avec plusieurs dossiers et c'est un défi pour tous de les faire progresser, en dépit du fait que nous sommes une très petite équipe. Certains de ces dossiers s'annoncent prioritaires en 2012-2013 pour la direction du Gaboteur :

- garder une base financière saine et bénéficière ;
- continuer à se rapprocher des communautés et renforcer l'aspect communautaire du seul journal francophone de Terre-Neuve-et-Labrador ;
- continuer à améliorer la qualité visuelle du journal ;
- maintenir des éditions de 20 pages et en diversifier les contenus ;
- continuer à alimenter le site Web afin qu'il soit agréable à consulter pour les lecteurs ;
- continuer à explorer les possibilités qui s'offrent au journal en vue d'augmenter sa visibilité et le nombre d'abonnés ;
- continuer à travailler avec les écoles et le CSFP afin de développer de nouveaux outils favorisant l'utilisation du Gaboteur en salle de classe, telle la trousse d'aide aux enseignants ;
- développer la présence du Gaboteur dans les écoles francophones, anglophones et d'immersion française de la province ;
- entretenir les partenariats en place et en développer de nouveaux.
- travailler à l'augmentation de la quantité de publicités locales en approchant les professionnels francophones, francophiles et bilingues ;
- continuer à développer le marché publicitaire pour le Web.



11. État des finances

Après un exercice 2010-2011 déficitaire (dû notamment à une baisse des revenus publicitaires au niveau national), il était urgent pour la « survie » du journal de créer de nouveaux fondements qui soient plus en phase avec son contexte économique. La direction a donc proposé à son conseil d'administration un « plan d'actions économiques » qui avait pour but de réduire les dépenses et d'augmenter les revenus, et ce sur une période d'un an (à savoir l'année 2011-2012). Ce plan avait aussi pour fonction de créer de nouvelles bases permettant au journal d'affronter l'avenir beaucoup sereinement en diversifiant ses sources de revenus et ainsi ne plus être dépendant des publicités gouvernementales.

Depuis ma prise de poste jusqu'au 31 mars 2012, soit au bout de 8 mois d'efforts, de décisions, ou de sacrifices (comme le licenciement de notre chargé de production, la sous-location des locaux, ou la réduction des déplacements) et au vu des états financiers vérifiés (que vous trouverez ci-dessous), nous pouvons dire que notre réorganisation économique est un succès. En effet, le journal se trouve aujourd'hui bénéficiaire, ses revenus ont augmenté et ses coûts de fonctionnement ont diminué.

À présent que le journal est doté de bases saines et afin de continuer à le faire évoluer, l'embauche de personnel est de nouveau à l'ordre du jour, signe que l'année 2012-2013 annonce un renouveau à la rédaction du seul journal francophone de TNL.

De plus, la direction générale tient à rappeler à tous les organismes l'importance d'inclure Le Gaboteur dans tous leurs plans de communication. D'ailleurs la direction envoie un message à tous les organismes (et ce toutes les semaines) pour leur annoncer la sortie du prochain journal, en signalant la date limite de réservation d'espaces publicitaires pour le numéro concerné. Cette démarche permet aux directions générales des organismes de ne pas dépasser la date limite et de ne pas oublier la sortie imminente d'un journal.



12. Remerciements et conclusion

Avant toute chose, il est très important pour moi de remercier les membres (organismes et individus) de la communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador qui, lors de mon arrivée, m'ont tout de suite ouvert les bras. Pendant toute la durée de mon mandat, j'ai rencontré de nombreuses personnes (dans toutes les régions) dotées d'une ouverture d'esprit et d'une gentillesse qui n'existe, je pense, que dans notre communauté. Je ne vais pas prendre le risque de citer de noms, car d'une part la liste serait trop longue, et d'autre part je ne voudrais pas commettre d'oublis.

Plus personnellement et pour reprendre les mots que j'ai utilisés dans mon dernier éditorial, pendre les « rênes » d'un journal est déjà chose ardue. Mais quand il s'agit d'un journal francophone écrit, édité et distribué dans une province canadienne où la langue de 99% de la population est la langue anglaise, eh bien, la tâche devient tout simplement « pharaonique ». De surcroît, le ciel ayant sans doute voulu se venger de quelque horrible faute que j'aurais commise dans une vie antérieure, je suis arrivé à Saint-Jean au moment même où le gouvernement réduisait de façon drastique ses budgets publicitaires, privant le journal d'une part de ses ressources. Il m'a donc fallu rapidement faire le point et prendre des décisions pour éviter le naufrage à brève échéance de votre Gaboteur, et pouvoir continuer de vous le fournir tous les quinze jours. Avec l'accord du conseil d'administration, nous avons donc mis en place un vaste plan économique visant à réduire ses coûts de production et augmenter ses revenus. La première étape de ce plan de sauvetage a été pour moi la plus dure humainement parlant, car elle passait inévitablement par une réduction de la masse salariale : ce n'est pas de gaîté de cœur que l'on procède à des licenciements, mais nous avons été contraints de nous séparer de notre infographiste et de mettre ses tâches en sous-traitance. À cette première mesure s'en sont ajoutées d'autres qui, additionnées les unes aux autres, ont permis de tenir le cap et de réaliser de belles économies. Parallèlement à la réduction des dépenses, il fallait chercher des moyens d'augmenter les ressources du journal. Là aussi, nous avons dû être des plus ingénieux. Nous avons donc décidé de sous-louer une partie de nos locaux, de diversifier nos revenus publicitaires en ciblant une clientèle plus localisée (entreprises privées implantées dans la province) et en vendant des espaces publicitaires sur notre site web. De plus, nous avons ouvert nos pages à des partenaires afin de promouvoir leur action dans nos colonnes (la « page santé » en est le meilleur exemple).

Les bases financières étant ainsi rééquilibrées, il m'incombait dès lors d'assumer la lourde responsabilité de développer le journal – dont j'étais désormais le seul salarié, n'ayant plus d'autres collaborateurs que les pigistes ! « Développer le journal », cela supposait de le rendre



plus visible et d'élargir son lectorat potentiel. Ayant très vite constaté que, de par son ancienneté et grâce à la promotion des autres organismes, Le Gaboteur était déjà largement connu des francophones de la province, j'ai retroussé mes manches afin d'essayer de le faire connaître des francophiles – qui représentent un potentiel d'environ 18 500 lecteurs. J'ai donc pris l'initiative d'une chronique d'actualité à Radio-Canada, et d'une autre à CFIM ; et surtout, une page hebdomadaire en français signée Le Gaboteur a été instaurée dans le quotidien anglophone The Telegram. À ces efforts de visibilité se sont ajoutées des recherches de partenariats visant à élargir la distribution du journal et ainsi le rendre plus directement accessible au plus grand nombre. Nous avons donc amélioré notre présence dans les hôtels (pas encore assez à mon goût, mais chaque chose en son temps), dans certains transports avec le placement du Gaboteur sur tous les vols d'Air Saint-Pierre (et je l'espère bientôt sur ceux de Provincial Airlines), ainsi que dans les lieux à fort potentiel comme le YMCA, Rocket Bakery ou les marchés (grâce au Doyen).

À l'heure de quitter mes fonctions au Gaboteur, je suis plutôt heureux et fier du travail accompli ces 14 derniers mois. Certes tout n'a pas été parfait et j'ai commis des erreurs, je suis le premier à l'admettre ; ma personnalité et ma franchise m'ont valu de nombreuses « prises de bec », et mes choix éditoriaux n'ont peut-être pas toujours été du goût de tous – mais, comme dit le proverbe, « on ne peut pas plaire à tout le monde ». Mais une chose est sûre : je n'ai jamais compté mon temps de travail et j'ai passé de nombreuses nuits blanches à travailler sur le journal et surtout, je me suis investi à 500 % dans ma mission pour sortir le seul journal francophone de Terre-Neuve-et-Labrador de l'impasse où il se trouvait à mon arrivée, et poser les jalons de son développement futur. Cette masse de travail a aujourd'hui payé et je pars la conscience tranquille : la nouvelle viabilité financière du journal va permettre au conseil d'administration d'embaucher deux personnes (l'une à plein temps et une autre à temps partiel), ce qui va significativement alléger la charge de travail de mon remplaçant. La toute nouvelle bonne santé du journal en termes de visibilité et d'accessibilité va sans doute lui permettre dans les prochains jours (si le devis que je viens d'établir est validé) de dépasser les 1 000 exemplaires en tirage, ce qui devrait, entre autres, motiver les annonceurs et permettre ainsi d'augmenter les ressources du journal grâce aux annonces nationales et provinciales. La nouvelle direction aura, je pense, toutes les armes en mains pour continuer à faire évoluer sereinement Le Gaboteur.

J'espère vraiment que les lecteurs du seul journal francophone de la province auront pris plaisir à lire les 26 numéros du Gaboteur parus sous ma direction et ma responsabilité de rédacteur en chef, et que mon travail de directeur général concernant la gestion et la promotion du journal aura été apprécié.



Aujourd'hui notre journal, Le Gaboteur, est viable et entre bonnes mains. Et je souhaite de tout cœur que la voie ouverte cette année le conduise vers toujours plus de succès et un avenir florissant. Pour ma part, même de loin, je resterai un lecteur assidu. Je vais donc très vite prendre connaissance des prochaines parutions afin d'avoir des nouvelles de la communauté... jusqu'à ce que je revienne vous faire un petit « coucou » et que je sois, peut-être un jour, de retour parmi vous... Pourquoi pas ?



V. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS (2011-2012)

**Voir le document intitulé : « États financiers vérifiés 2011-2012 – Le
Gaboteur »**



VI. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (2012-2013)



		Au 2011-03-31	Au 2012-03-31	Au 2013-03-31
REVENUS		Vérifiés	Vérifiés	Prévision
CONTRIBUTIONS	PCH - programmation annuelle	70 000,00 \$	70 000,00 \$	70 000,00 \$
ET SUBVENTIONS	Programme d'aide aux publications	869,00 \$	1 314,00 \$	2 079,00 \$
	cours journalisme	0,00 \$	0,00 \$	2 875,00 \$
	TOTAL CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS	70 869,00 \$	71 314,00 \$	74 954,00 \$
PUBLICITÉS	TOTAL VENTES PUBLICITAIRES	69 588,00 \$	76 898,00 \$	75 000,00 \$
AUTRES REVENUS	TOTAL - COTISATIONS, ABONNEMENTS ET	6 430,00 \$	6 460,00 \$	9 000,00 \$
	AUTRES REVENUS	4 711,00 \$	25 074,00 \$	10 800,00 \$
	TOTAL REVENUS	151 598,00 \$	179 746,00 \$	169 754,00 \$
DÉPENSES				
PRODUCTION	Production du journal	42 204,00 \$	47 107,00 \$	47 000,00 \$
	Abonnements et cotisations	3 856,00 \$	3 877,00 \$	3 900,00 \$
	TOTAL PRODUCTION	46 060,00 \$	50 984,00 \$	50 900,00 \$
SALAIRES	TOTAL MASSE SALARIALE ET AVANTAGES	87 742,00 \$	68 321,00 \$	60 000,00 \$
	SOCIAUX			
ADMINISTRATION	AGA et CA	2 420,00 \$	209,00 \$	210,00 \$
	Dépenses du bureau	9 278,00 \$	4 307,00 \$	5 000,00 \$
	Déplacements	3 308,00 \$	472,00 \$	4 000,00 \$
	Représentations/ formation	1 932,00 \$	1 581,00 \$	2 000,00 \$
	Loyers	9 701,00 \$	10 186,00 \$	11 760,00 \$
	Publicité/Promotion	2 516,00 \$	1 377,00 \$	2 500,00 \$
	Frais bancaires/taxe commercial	2 740,00 \$	2 896,00 \$	3 000,00 \$
	Assurance de bureau	2 708,00 \$	4 576,00 \$	4 600,00 \$
	Photocopieur / télécopieur	421,00 \$	376,00 \$	400,00 \$
	Téléphone et Internet	2 762,00 \$	1 906,00 \$	2 000,00 \$
	Honoraires	6 845,00 \$	4 405,00 \$	4 500,00 \$
	Mauvaises créances	72,00 \$	15,00 \$	20,00 \$
	Frais divers	1 670,00 \$	935,00 \$	1 500,00 \$
	Réparation et équipement	385,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Site web	1 192,00 \$	667,00 \$	700,00 \$
	TOTAL ADMINISTRATION	47 950,00 \$	33 908,00 \$	42 190,00 \$
	TOTAL DÉPENSES	181 752,00 \$	153 213,00 \$	153 090,00 \$
	DIFFÉRENCE	-30 154,00 \$	26 533,00 \$	16 664,00 \$